

Publié le 25/02/2013 à 06h00
Par **Olivier delhoumeau**

Gazette municipale rime avec tablette digitale

La ville de Mérignac innove. Elle se targue d'être la première commune française à proposer une version de son magazine sur tablette.



Daniel Margnes, adjoint à la culture, présente l'application sur tablette sortie mercredi dernier. (Photo O. D.)

Les arobases sont au numérique ce que les fleurs sont au label d'embellissement paysager des villes. Et, en matière d'Internet, Mérignac fait le plein avec cinq arobases à son compteur.

Dernière nouveauté en date : le lancement d'une application permettant la lecture du magazine municipal sur tablette tactile (1). La deuxième cité de Gironde s'enorgueillit d'être ainsi la première collectivité territoriale de France à proposer pareil service. Cela valait bien une campagne d'affichage.

Ce virage ne relève pas du hasard. « L'érosion de la lecture papier est un phénomène général qui touche aussi les publications municipales. L'impact n'est plus le même, nous nous devons donc d'anticiper », analyse l'adjoint à la culture Daniel Margnes.

Le boom des ventes de tablettes tactiles, lors des fêtes de Noël, n'est pas étranger à cette prise de conscience. Le taux d'équipement des ménages est en constante progression. Un nouveau potentiel de lectorat se dessine.

Vidéos et galeries d'images

L'avènement de la formule numérique ne condamne pas pour autant le papier. « Celui-ci reste un support fondamental. On souhaite préserver une équité d'accès à l'information municipale (ou communication) », avance l'élus. Ce faisant, le mensuel sera toujours tiré à 35 000 exemplaires.

Le site Internet continuera lui aussi de proposer chaque numéro de manière dématérialisée. Boostée par les solutions de téléprocédure développées depuis quelque temps, sa fréquentation globale tourne désormais entre 900 et 1 000 visites par jour.

La version tablette ne se limitera pas à la présentation d'un fichier PDF reprenant l'intégralité du magazine. « C'est une application 100 % paramétrée, avec une véritable plus-value. On peut rajouter des vidéos, des galeries de photos et du texte pour enrichir interviews et commentaires. » Ainsi, le numéro de mars illustrera un dossier sur les déplacements doux avec une vidéo sur le pedibus. Progressivement, l'agenda culturel proposera des liens afin d'approfondir la connaissance des artistes programmés au Krakatoa, au Pin Galant, etc.

Une précision : ces extensions de place ne s'appliquent pas aux tribunes libres des groupes politiques publiées dans les dernières pages du magazine. Car cette rubrique reste strictement encadrée par la loi dans sa version digitale, assure le service communication de la ville.

Application gratuite

L'application est d'ores et déjà disponible sur Google play et Apple store. Son téléchargement est gratuit. Dommage, la mairie ne fournit pas les tablettes aux abonnés...

À noter que ce nouvel outil s'inscrit dans la continuité des newsletters thématiques. Celles sur l'économie et la culture sont déjà sorties. Deux autres, sur le sport et la jeunesse, compléteront prochainement la panoplie. Elles s'ajouteront à la lettre électronique plus généraliste baptisée « Mérignac ville Net », laquelle draine à ce jour 4500 abonnés. De son côté, le compte Facebook a déjà séduit 10 000 personnes. À quand une télévision sur Internet ?

(1) Intitulé « Mérignac Magazine ».